
Département du
Nord

N° du registre
des délibérations

L'an deux mille vingt-deux, le quinze octobre à neuf heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Alain BLONDEAU, Maire

2022-10-01

Objet :
Budget
supplémentaire

Etaient présents :

BLONDEAU Alain, PLANCQ Carmen, DUTOIT Jean Michel, LAMBRAY Cécile, LORTHOIS Daniel, CARY Thérèse, EQUINE Philippe, JONVILLE Régine, LESSART Alexandre, VERRIER Michelle, BALZANO Sylvain, DHENNIN Natalie, CARDON Jean-Paul, DELACOURT Philippe, BAY Edwige, PIRET Annick, DE WAZIERES Cyril, BOURGOIS Vincent, LOMBART Muriel, TURPIN Patrice, MATHON Eliane, VANTOUROUT Eric, VANOVERSCHELDE Corinne, PLICHON Philippe

Formant la majorité des membres en exercice

Date de
convocation
08/10/22

Excusés :

BOUQUILLON Véronique, pouvoir PLANCQ Carmen
HUIZINGA Martine, DUTOIT Jean Michel
DELACOURT Séverine, pouvoir DELACOURT Philippe
DURAND Bernard, pouvoir BLONDEAU Alain
DUQUESNE Martine, pouvoir BALZANO Sylvain

Date d'affichage
08/10/22

Nombre de
Conseillers

Absent :

- en exercice : 29
- présents : 24
- votants : 29

Vu l'article L. 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L. 1211-14 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la délibération municipale 2022-04-04 Budget primitif 2022

Considérant la délibération municipale 2022-04-03 relative au report des résultats de l'exercice 2021,

Suite à la commission « finances » du 7 octobre 2022,

La correction d'une erreur de 0,01 centime, due aux arrondis, a été relevée lors du report des résultats de l'exercice budgétaire 2021. Afin de modifier le résultat reporté, un budget supplémentaire est nécessaire, se décomposant de la manière suivante :

Chapitre	Fonction	Compte	Dépenses	Recettes
Recettes d'Investissement				
001	01	001		-0.01
Dépenses d'Investissement				
21	020	2188	-0.01	
Equilibre			-0.01	-0.01

Le budget supplémentaire s'équilibre en dépense et en recette d'investissement. Le résultat reporté au 001 est donc de 3 144 453.18 euros.

Le conseil municipal autorise unanimement ce budget supplémentaire affectant le budget primitif 2022 et l'engagement des corrections comptables et des actes administratifs nécessaires.

BLONDEAU Alain, PLANCQ Carmen, DUTOIT Jean Michel, LAMBRAY Cécile, LORTHOIS Daniel, CARY Thérèse, EQUINE Philippe, JONVILLE Régine, LESSART Alexandre, VERRIER Michelle, BALZANO Sylvain, DHENNIN Natalie, CARDON Jean-Paul, BOUQUILLON Véronique (pouvoir PLANCQ Carmen), DELACOURT Philippe, HUIZINGA Martine (pouvoir DUTOIT Jean Michel), PIRET Annick, DE WAZIERES Cyril, DELACOURT Séverine (pouvoir DELACOURT Philippe), DURAND Bernard (pouvoir BLONDEAU Alain), DUQUESNE Christine (pouvoir BALZANO Sylvain), BOURGOIS Vincent, LOMBART Muriel, TURPIN Patrice, MATHON Eliane, VANTOUROUT Eric VANOVERSCHELDE Corinne, PLICHON Philippe

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire
conformément aux
dispositions de la loi
n°82/623 du
22.07.1982
Le Maire,

A. BLONDEAU



Pour extrait conforme
Le Maire,

A. BLONDEAU.

